Société Ivoirienne de Banque, S.A. (SIB)

Rapport des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Grant Thornton Audit Côte d'Ivoire, S.A.S.
II Plateaux Résidence des Vallons, Rue J80
Immeuble Noraya - 1er étage et 2 ème étage
01 BP 12721 Abidjan 01
S.A.S. au capital de FCFA 32 800 000
R.C.C.M CI-ABJ-2020-B-17628

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Grant Thornton Audit Côte d'Ivoire, S.A.S.
II Plateaux Résidence des Vallons, Rue J80
Immeuble Noraya - 1er étage et 2 ème étage
01 BP 12721 Abidjan 01
S.A.S. au capital de FCFA 32 800 000
R.C.C.M CI-ABJ-2020-B-17628

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne de Banque
SIB
01 BP 1300
Abidjan 01

Le 2 mai 2021

Rapport des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la Société Ivoirienne de Banque, S.A. (SIB)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Banque, S.A. (SIB) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire, et autres informations ;
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Banque, S.A. (SIB) comprenant le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Point clé de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de l'exercice écoulé. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance significative de ces engagements dans le bilan et l'hors-bilan de la Banque (respectivement FCFA 854.859 millions et FCFA 101.701 millions au 31 décembre 2020) et du coût net du risque associé dans le résultat de l'exercice (impact négatif de FCFA 6.150 millions). Ces provisions intègrent une provision « ad hoc » de FCFA 3.548 millions pour refléter l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur la probabilité de non-remboursement de créances déjà déclassées en créances douteuses et litigieuses.

Les règles et méthodes comptables se rapportant aux provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle et l'explication du poste sont décrites dans la note annexe « 4.1 Règles et méthodes comptables appliquées » aux états financiers annuels.

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Nous avons, en outre, déterminé si des indicateurs de déclassement en engagements douteux et litigieux existaient à la date d'arrêté des comptes, au regard de l'instruction n°026-11-2016 de la BCEAO relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance, et apprécié les développements intervenus postérieurement à la clôture sur les clients en portefeuille ainsi que les incidences de la pandémie de COVID-19, afin d'évaluer le niveau de provision déterminé par la Banque et constaté dans ses livres au 31 décembre 2020.

Au titre de la provision « ad hoc » constatée, nous avons mené des diligences spécifiques qui ont consisté à :

- vérifier que le principe de la provision « ad hoc » n'est pas contraire aux dispositions du Plan Comptable Bancaire Révisé et apprécier sa pertinence au regard du contexte économique qui a prévalu à la clôture de l'exercice ;

- évaluer les modalités de détermination de la provision « ad hoc » définie par la Banque et apprécier la pertinence des niveaux de dépréciation spécifiques qui ont été arrêtés par elle ;

- recalculer le montant de la provision spécifique selon les modalités arrêtées par la Banque et vérifiées par nos soins ;

- vérifier si la provision ainsi déterminée a été correctement traduite dans les comptes de la Banque.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 février 2021 dans le contexte du COVID 19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire, et autres informations

II.1 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers et le rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers), le formulaire de Déclaration Prudentielle des établissements de crédit et des compagnies financières (FODEP) et le projet de résolutions adressés aux actionnaires.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration du 17 février 2021, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de notre audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Les documents adressés aux actionnaires appellent de notre part le commentaire suivant :

Contrairement à l'article 73-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, le projet de résolutions ne prévoit l'examen et l'approbation des états financiers IFRS, ceux-ci n'ayant pas été établis par la société.

II.2 Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Les axes d'amélioration issus de notre revue font l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Audit Côte d'Ivoire, S.A.S.

Georges Yao Yao
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Annexe 1 : Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et ;

- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;

- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l 'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et retendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropries ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l 'audit a été planifie et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons de éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directs sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l 'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspects de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifies au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformes aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l 'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l 'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement races, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l' on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblisses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéants, au Conseil d'Administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l 'audit des anomalies relevés et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la règlementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre & donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sent pertinents pour l 'identification et réévaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sent pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont et correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les évènements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information fournir dans ceux-ci, ont fait l 'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de Jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée, Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à L'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l 'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Annexe 2 : Etats financiers annuels

BILAN
destiné à la publication

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT:
SIB

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	
Date d'arrêté								C	I	B		LC

RUBRIQUES ACTIF	MONTANTS NETS 31/12/2019	31/12/2020
CAISSE BANQUE CENTRALE,CCP	73 388	46 562
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	166 285	267 038
CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	25 930	5 953
CREANCES SUR LA CLIENTELE	775 428	854 858
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS FIXE	-	-
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	5 740	5 718
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
AUTRES ACTIFS	31 431	22 763
COMPTE DE REGULARISATION	2 551	4 011
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	263	263
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	597	597
PRETS SUBORDONNES	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 824	3 235
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 961	13 292
TOTAL ACTIF	**1 099 398**	**1 224 290**

EY VISA POUR IDENTIFICATION

Grant Thornton Audit
Côte d'ivoire
visa pour Identification

BILAN
destiné à la publication

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT:
SIB

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	
Date d'arrêté								C	I	B		LC

RUBRIQUES PASSIF	MONTANTS NETS 31/12/2019	31/12/2020
BANQUES CENTRALE, CCP	-	-
DETTES INTERBANCAIRE ET ASSIMILEES	79 763	73 088
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	837 016	965 945
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
AUTRES PASSIFS	47 303	30 271
COMPTES DE REGULARISATION	9 079	12 868
PROVISIONS	4 677	5 298
EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	20 053	20 053
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	101 506	116 767
CAPITAL SOUSCRIT	10 000	10 000
PRIMES LIEES AU CAPITAL	-	-
RESERVES	63 449	76 506
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 057	30 261
TOTAL PASSIF	**1 099 398**	**1 224 290**

EY VISA POUR IDENTIFICATION

Grant Thornton Audit
Côte d'ivoire
visa pour Identification

HORS BILAN
destiné à la publication

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT:
SIB

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	
Date d'arrêté								C	I	B		LC

RUBRIQUES HORS BILAN	MONTANTS NETS 31/12/2019	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	- **110 469**	- **101 702**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	- 23 826	- 22 664
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	- 86 643	- 79 038
ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	**802 244**	**1 096 395**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	802 244	1 096 395
ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour Identification

COMPTE DE RESULTAT
destiné à la publication

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SIB

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	
Date d'arrêté								C	I	B		LC

RUBRIQUES COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS NETS 31/12/2019	MONTANTS NETS 31/12/2020
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	68 349	74 955
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	- 18 349	- 17 757
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	1 543	855
COMMISSIONS PRODUITS	20 677	19 694
COMMISSIONS CHARGES	- 1 559	- 1 296
GAINS OU PERTE NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	2 116	2 370
GAINS OU PERTE NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET	- 1 036	- 4 779
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	235	873
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 89	- 450
PRODUIT NET BANCAIRE	71 887	74 467
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	- 29 425	- 29 842
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATI	- 3 225	- 3 570
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	39 237	41 054
COUT DU RISQUE	- 5 613	- 6 149
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 624	34 905
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	- 95	- 14
RESULTAT AVANT IMPÔT	33 529	34 891
IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 5 471	- 4 630
RESULTAT NET	28 057	30 261

Grant Thornton Audit
Côte d'ivoire
visa pour identification

Annexe 4.1

REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	3	1	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7

C I B

LC

A- DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE BANCAIRE DE L'UMOA

Le bilan , le hors bilan, le compte de résultat ainsi que les données chiffrées de l'annexe au 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions en vigueur du Plan Comptable Bancaire Révisé applicable aux établissements bancaires des pays de l'UEMOA depuis le 1er janvier 2018.

B- INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Les états financiers de la Banque sont présentés conformément aux prescriptions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), notamment celles définies dans le Plan Comptable Bancaire entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018

Grant Thornton Audit
Côte d'ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.2

ETAT DES DEROGATIONS

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	3	1	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATI	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	Néant	Néant
B- DEROGATIONS AUX REGLES ET METHODES D'EVALUATION	Néant	Néant
C- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	Néant	Néant

EY VISA POUR IDENTIFICATION

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

Annexe 4.3

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	3	1	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7

C I B

LC

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	La situation de crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus SRAS COV 2 (Covid-19) a conduit à une crise économique sans précédent. Ainsi, les difficultés des entreprises se sont accrues et mettent à rude épreuve leurs capacités de remboursement de leurs crédits. Aussi, tout en restant dans le respect des règles de provisionnement édictées par l'instruction 026-11-2016 de la BCEAO, avons-nous accéléré les provisions constituées sur les clients dont les créances sont compromises, pour rester prudent.	Le montant total des provisions additionnelles s'élève à 3,548 Milliards XOF
B- CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION	NEANT	NEANT
C- IMPACT DU CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE	NEANT	NEANT

EY VISA POUR IDENTIFICATION

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour Identification

Annexe 4.4

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

CREANCES	BANQUES CENTRALES CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES OU ETRANGERES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	14 001	-	74	5 581	-	19 656	48 270
PRETS	-	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour							
- A terme		-	-			-	-
VALEURS RECUES EN PENSION LIVREE		-	0			-	18 004
- Au jour le jour							
- A terme		-				-	18 004
CREANCES EN SOUFFRANCES					3	3	3
TOTAL AVANT DEPRECIATIONS	14 001	-	74	5 581	3	19 659	66 277
dont admissible au refinancement de la BCEAO					-	-	-
DEPRECIATIONS					3	3	3
TOTAL APRES DEPRECIATIONS	14 001	-	74	5 581	-	19 656	66 274

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour Identification

Annexe 4.5

CREANCES SUR LA CLIENTELE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

CREANCES	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM (1)	SOCIETES FINANCIERES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	14	591	1 569	2 368	202 245	206 797	163 398
PRETS A TERME	-	208	-	155 571	453 028	608 807	568 769
OPERATIONS DE PENSION LIVREE							
OPERATIONS DE LOCATION-FINANCEMENT	1 833	1 724	92	194	23 775	27 618	30 453
AFFACTURAGE							
CREANCES EN SOUFFRANCES	8	1 499	121	16 844	37 952	56 424	50 670
TOTAL AVANT DEPRECIATIONS	1 855	4 022	1 782	174 977	717 000	899 636	813 290
dont admissible au refinancement de la BCEAO				60 010		60 010	70 585
DEPRECIATIONS	4	1 954	61	17 674	25 084	44 777	37 861
TOTAL APRES DEPRECIATIONS	1 851	2 068	1 721	157 303	691 916	854 859	775 429

(1) : Institution Sans Brut Lucratif au Service des Ménages

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.6

EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

TITRES	31/12/2020				31/12/2019			
	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES A REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION	**3 624**		**5 666**	**9 289**	**11 208**		**5 517**	**16 724**
Dont côté								-
PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L DE PORTEFEUILLE	**221 436**	-	**52**	**221 488**	**115 162**		**52**	**115 214**
Brut	221 436		52	221 488	115 162		52	115 214
Dépréciations				-				-
Net	221 436	-	52	221 488	115 162		52	115 214
Dont côté				-				-
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	**41 978**			**41 978**	**41 405**			**41 405**
Brut	41 978			41 978	41 405			41 405
Dépréciations				-				-
Net	41 978			41 978	41 405			41 405
Dont côté	41 978			41 978	41 405			41 405
TOTAL	**267 038**	-	**5 718**	**272 756**	**167 775**	-	**5 569**	**173 343**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.7

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2		3	1		A	0	0	7		
Date d'arrêté										C I B				LC	

(en millions de F CFA)

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETTRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTE/ NON COTE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DETENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE (N)	VALEUR COMPTABLE NETTE (N-1)	PRODUITS GENERES SUR L'EXERCICE
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES									
SGI/AFRICAINE DE BOURSE	COTE D'IVOIRE	NON COTE	Gestion et Intermédiation	300	83,7%	597	597	597	694
TITRES DE PARTICIPATION									
SIPRIM	COTE D'IVOIRE	NON COTE	Affaires Immobilières	1 034	7,4%	45 000	77	77	
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME									
BRINKS	COTE D'IVOIRE	NON COTE	Transport de fonds	150	7,5%	10 000	11	11	128
SICOGI	COTE D'IVOIRE	NON COTE	Affaires Immobilières	4 560	0,0%		1	1	-
SCI LAGUNES	COTE D'IVOIRE	NON COTE	Affaires Immobilières	815	0,0%		10	10	
GROUPE INTERBANCAIRE MONETIQUE UMOA (GIM)	SENEGAL	NON COTE	Services Monétiques	9 529	0,2%	10 000	15	15	-
GARI	TOGO	NON COTE	Fonds Garantie des investisseu	12 955	0,2%	10 000	20	20	1
CRHH UMOA	TOGO	NON COTE	Refinancements Hypothécaires	5 831	3,7%	10 000	216	216	-

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

Annexe 4.8

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2 0 2 0 1 2	3 1	A 0 0 7	
Date d'arrêté		C I B	LC

(en millions de F CFA)

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DE DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE / REEVALUATIONS	CESSIONS OU RETRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS				MONTANT NET A LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	
IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	45 331	3 502	1 351	47 480	28 099	3 789	400	31 488	15 992
Immobilisations incorporelles	8 772	1 482	-	10 253	5 947	1 071	-	7 019	3 235
Immobilisations corporelles	36 559	2 020	1 351	37 227	22 151	2 718	400	24 469	12 758
- Prises en location-financement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mises en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	*36 559*	2 020	*1 351*	*37 227*	*22 151*	*2 718*	*400*	*24 469*	12 758
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	631	-	-	631	147	27	-	174	458
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	631	-	-	631	147	27	-	174	458

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour Identification

Annexe 4.9

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7

C I B

LC

(en millions de F CFA)

DETTES	BANQUES CENTRALES CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES OU ETRANGERES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 713	144	1 753		3 610	6 896
EMPRUNTS	-	-	8 034	-	1 000	9 034	12 468
Au titre du marché monetaire							
Au jour le jour							
A terme		-	8 034	-	1 000	9 034	12 468
VALEURS DONNEES EN PENSION LIVREE	60 010	-	-	-	-	60 010	57 865
Au jour le jour							
A terme	60 010					60 010	57 865
TOTAL	60 010	1 713	8 178	1 753	1 000	72 654	77 229

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.10

DEPOTS A LA CLIENTELE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

DEPOT	ETAT ET ASSIMILES	ISBLSM (1)	SOCIETES FINANCIERES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	54 091	22 627	12 286	143 104	381 819	613 927	503 887
COMPTES ET DEPOTS A TERME	10 100	3 905	1 983	53 799	72 812	142 599	148 005
OPERATIONS DE PENSION LIVREE							
COMPTE D'EPARGNE A REGIME SPECIAL				183 954	3 760	187 714	165 545
AUTRES DEPOTS	164	719	12	928	19 881	21 704	20 010
TOTAL	64 355	26 532	14 281	381 785	478 272	965 944	837 447

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour Identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.11

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

	DEVISE	MONTANT EN DEVISE A L'ORIGINE	TAUX D'INTERET	CONDITION SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COUPONS	ECHEANCE	MONTANT AU 31/12/2020	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDENTIELS
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE							
- Emprunts obligataires							
- Autres dettes							
EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES							
- A durée determinée	XOF	10 000	7,50%		28/12/2024	10 004	8 000
- A durée determinée	XOF	10 000	7,50%		07/12/2025	10 049	10 000
TOTAL		**20 000**				**20 053**	**18 000**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.12

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7

C I B

LC

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES		31/12/2020
			Sans objet	Autres	
DEPRECIATIONS	**38 010**	**12 522**	**5 595**		**44 937**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3				3
Créances sur la clientèle (*)	37 861	12 512	5 595		44 778
Titres de placement	-		-		-
Titres de participation et assimilés	87				87
Autres actifs	59	10			69
PROVISIONS	**4 677**	**1 082**	**462**		**5 297**
Risques d'exécution d'engagements par signature sur établissements de crédit					
Risques d'exécution d'engagements par signature sur clientèle	1 086	276	221		1 141
Pensions de retraite et obligations similaires	692	136			828
Autres risques et charges	2 899	670	241		3 328

*** Dont interet sur créances douteuses**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour Identification

Annexe 4.13

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de FCFA)

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RESERVES REPORT A NOUVEAU RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	10 000		63 449	61 986
Ajustements de début de période				
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2019	10 000		63 449	61 986
Augmentation / Réduction de capital				
Résultat de la période			28 057	28 057
Distribution de dividendes			- 15 000	- 15 000
Autres mouvements				
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	10 000		76 506	86 506
Ajustement en début de période				
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2020	10 000		76 506	86 506
Augmentation / Réduction de capital				
Résultat de la période			30 261	30 261
Distribution de dividendes			- 20 000	- 20 000
Autres mouvements				
BILAN AU 31/12/2020	10 000		86 767	96 767

EY IDENTIFICATION

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

Annexe 4.14

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2		3	1		A	0	0	7		

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL	10 000
MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET NON APPELE	
VALEUR NOMINALE DES TITRES	200

IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	NATIONALITE	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DETENUS		PART DU CAPITAL	POURCENTAGE DE DROITS DE VOTE
			30/06/2020	31/12/2020		
PERSONNES MORALES			**40 000 000**	**40 000 000**	**80,0%**	**80,0%**
ATTIJARIWAFA BANK	MAROCAINE		25 500 000	25 500 000	51,0%	51,0%
ATTIJARI IVOIRE HOLDING SA	MAROCAINE		12 000 000	12 000 000	24,0%	24,0%
Dont ETAT	IVOIRIENNE		2 500 000	2 500 000	5,0%	5,0%
DONT Organismes publics						
PERSONNES PHYSIQUES et MORALES HORS SALARIES			**8 686 310**	**8 686 310**	**17,4%**	**17,4%**
FLOTTANT			8 686 310	8 641 025	17,4%	17,4%
SALARIES			**1 313 690**	**1 313 690**	**2,6%**	**2,6%**
PERSONNEL SIB	IVOIRIENNE		1 313 690	1 313 690	2,6%	2,6%
TOTAL			**50 000 000**	**50 000 000**	**100%**	**100%**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.15

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	0	6	3	0

Date d'arrêté

A	0	0	7	

C I B LC

(en millions de F CFA)

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS A 3 MOIS	3 MOIS A UN AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 30/06/2020
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimiles	22 897	-	-	-	289	23 186
Créances sur la clientèle	283 048	101 071	125 052	269 493	35 861	814 525
Obligations et autres titres à revenu fixes						
Titres de transaction		35 355	3 461			38 816
Titres de placement	3 061	529	14 841	144 396	28 487	191 314
Titres d'investissement			167	14 585	22 727	37 479
TOTAL	**309 006**	**136 955**	**143 354**	**428 474**	**87 364**	**1 105 320**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	68 203	970	3 554	1 000	6 229	79 956
Dettes envers la clientèle	772 043	21 878	37 151	75 673	3 658	910 403
Dettes représentées par un titre				-		-
TOTAL	**840 246**	**22 848**	**40 705**	**76 673**	**9 887**	**990 359**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Pour Identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.16

OPERATIONS EN DEVISES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7	

C I B LC

(en millions de F CFA)

DEVISES	31/12/2020				31/12/2019			
	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER
124 DOLLAR CANADIEN	194	100	25	-	53	1		
392 YEN JAPONAIS	-	5			-	5		
504 DIRHAM MAROCAIN	-	2	2	-	1	-		
756 FRANC SUISSE	378	2	-	232	112	2		
788 DINAR TUNISIEN	10	-			10	-		
826 LIVRE STERLING	96	1		1	29	15		2 082
840 DOLLAR U.S	1 609	399	8 180	22 530	4 324	450	3 568	7 402
950 Franc CFA	-	99		158	99	-		
978 EURO	4 257	7 025	17 365	61 092	4 495	10 480	10 369	11 815
TOTAL	6 544	7 633	25 572	84 013	9 123	10 953	13 937	21 299

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.17

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2 0 2 0 1 2	3 1	A 0 0 7	
Date d'arrêté		C I B	LC

(en millions de F CFA)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	31/12/2019	31/12/2020
Engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés	**0**	**0**
Crésits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement donnés		
Engagement de financement en faveur de la clientèle	**23 797**	**22 610**
Crédits documentaires import	5 705	8 203
Acceptations ou engagements de payer		879
Ouvertures de crédits confirmés		16
Autres engagements de financement donnés	18 092	13 512
Engagement de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés	**278**	**282**
Confirmation d'ouvertures de crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Autres engagements donnés	278	282
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	**85 077**	**77 617**
Obligations cautionnées	417	481
Cautions, avals et autres garanties donnés	79 817	72 073
Garanties de remboursement de crédit		
Autres garanties données	4 843	5 063
Engagements douteux	**1 263**	**1 192**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUES		
Engagements de financement recus des établissements de crédits et assimilés	**0**	**0**
Crédits documentaires		
Acceptations ou engagement de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement recus		
Engagements de financement recus de la clientèle	0	0
Acceptations ou engagement de payer		
Autres engagements de financement recus		
Engagements de garantie recus des établissements de crédit et assimilés	**9 858**	**11 995**
Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires		
Acceptations ou engagement de payer		
Autres engagements recus	9 858	11 995
Engagements de garantie recus de la clientèle	**792 386**	**1 084 400**
Garnties recues de l'Etat et des organismes assimilés		
Garanties reçues des entreprises d'assurance et de capitalisation		
Garanties reçues de la clientèle finacière		
Autres garanties reçus	792 386	1 084 400

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

Annexe 4.18

VALEURS ET SURETES RECUES/DONNEES EN GARANTIE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2 0 2 0 1 2	3 1	A 0 0 7
Date d'arrêté		C I B LC

(en millions de FCFA)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CREANCES OU ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNES COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILES	-	A.1 CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	-
AUTRES TITRES	31 624	A.4 CREANCES SUR LA CLIENTELE	17 383
HYPOTHEQUES	200 398	A.4 CREANCES SUR LA CLIENTELE	36 124
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	206 018	A.4 CREANCES SUR LA CLIENTELE	842 396
TOTAL	**438 040**		**895 903**

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR NETT COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT DES DETTES ET DES ENGAGEMENTS RECUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILES	66 667	P.2 DETTES INTERBANCAIRES ET ASSI	60 010
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL	66 667		**60 010**

EY
IDENTIFICATION
Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

Annexe 4.19

COUT DU RISQUE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7

C I B

LC

(en millions de F CFA)

	01/01/2019	31/12/2019	31/12/2020
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
Dotations nettes pour dépréciations			
Pertes non couvertes par des dépréciations			
Récupérations sur créances amorties			
CREANCES SUR LA CLIENTELE	**5 961**	**6 602**	**5 519**
Dotations nettes pour dépréciations (*)	8 853	6 475	5 402
Pertes non couvertes par des dépréciations	69	128	117
Récupérations sur créances amorties	2 961	1	
AUTRES RISQUES	**734**	**990**	**631**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour Identification

Annexe 4.20

EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2 0 2 0 1 2 | 3 1

Date d'arrêté

A 0 0 7

C I B

(en millions de F CFA)

ELEMENTS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	89 624	103 111	111 043
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	65 941	71 887	74 467
Résultat d'exploitation	28 666	33 624	34 905
Impôt sur le résultat	5 476	5 472	4 630
Résultat net	23 200	28 057	30 261
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat net par action ou part sociale	0,000464	0,000561	0,000605
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0,000280	0,000300	0,000400
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
Rémunérations brutes de l'exercice	11 862	12 203	13 168
Avantages sociaux versés aux personnels	2 141	2 322	1 489
Participations et intéressement	433	247	237
Effectif moyen au cours de l'exercice	789	840	893

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.21

INFORMATIONS SECTORIELLES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

	ETAT DU DECLARANT	AUTRES ETATS DE L'UMOA	AUTRES RESIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL 31/12/2020	TOTAL 31/12/2019
BILAN						
ACTIF	1 200 435	16 874	298	6 683	1 224 290	1 099 398
Passif	1 133 078	20 654	60 010	10 548	1 224 290	1 099 398
HORS BILAN						
Engagements donnés	97 324			4 378	101 702	110 469
Engagements reçus	1 094 007	4 680		2 388	1 096 395	802 244
COMPTE DE RESULTAT						
Produit net bancaire	72 532	-291	-2 009	-123	74 955	71 887

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.22

RENUMERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de F CFA)

REMUNERATIONS ET AVANTAGES	31/12/2019	31/12/2020
REMUNERATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITES DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE		
Rémunérations brutes	385	391
Indemnités de fonction	-	-
Avantages en nature	81	129
PAIEMENTS A BASE D'ACTIONS		
Nombre d'actions	-	-
Valorisation de l'action au 31/12	-	-
Nombre d'options non exercées au 31/12	-	-
Valorisation de l'action au 31/12	-	-
AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI		
Indemnités de fin de carrière	3	3
Régime de retraite à cotisations définies	5	7
ASSURANCE MALADIE	6	5
AUTRES AVANTAGES (ASSURANCE DECES)	2	2

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.23

PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en millions de FCFA)

PRETS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITE DU BENEFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTERET	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRETS					
CREDIT IMMOBILIER	DIRECTION GENERALE	30	20	2,25%	OUI
CREDIT IMMOBILIER	DIRECTION GENERALE	100	67	2,75%	OUI
CREDIT IMMOBILIER	DIRECTION GENERALE	30	22	2,25%	OUI
CREDIT IMMOBILIER	DIRECTION GENERALE	100	73	2,75%	OUI
AVANCES SUR SALAIRE	DIRECTION GENERALE	6	6	0,00%	OUI
AVANCES					
DECOUVERT	DIRECTION GENERALE	9	0	5,50%	OUI
DECOUVERT	DIRECTION GENERALE	6	4	5,50%	OUI
GARANTIES					
HYPOTHEQUE	DIRECTION GENERALE	350			OUI
DELEGATION ASSURANCE VIE	DIRECTION GENERALE	310			OUI

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.24

OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2 0 2 0 1 2	3 1	A 0 0 7	
Date d'arrêté		C I B	LC

(en million de F CFA)

OPERATIONS	31/12/2020				31/12/2019			
	FILIALES	CO-ENTREPRISE	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	FILIALES	CO-ENTREPRISE	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
ACTIF								
Prêts, avances et titres								
Comptes ordinaires débiteurs				2 153				4 373
Prêts				8 323				
Titres	597				597			
Autres actifs	40				40			
TOTAL	**637**			**10 476**	**637**			**4 373**
PASSIF								
Dépôts	1 880				1 500			
Comptes ordinaires créditeurs	1 203			3 306	2 308			2 285
Autres emprunts				2 182				2 909
Dettes représentées par des titres								
Autres passifs								
TOTAL	**3 083**			**5 488**	**3 808**			**5 194**
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES								
Engagements de financements donnés								
Engagements de garantie donnés	1 071				1 071			
TOTAL	**1 071**				**1 071**			
PRODUITS ET CHARGES								
Interêts et produits assimilés	0			7	0			63
Interêts et charges assimilées				274				480
Commissions (produits)	1			-	1			54
Commissions (charges)				140				19
Autres produits								
Autres charges				2 866				2 201
TOTAL NET	**1**			**- 3 273**	**1**			**- 2 583**

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.25

COMPTES DE LA CLIENTELE

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1	A	0	0	7	

Date d'arrêté — C I B — LC

(en nombre)

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2019	31/12/2020
COMPTES COURANTS	15 880	14 329
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT DU DECLARANT	178 215	166 219
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'UMOA	7 415	6 806
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DU RDM	5 698	5 312
COMPTES D'EPARGNE	216 404	204 226
COMPTES A TERME	1 269	1 253
BONS DE CAISSE	-	-
AUTRES COMPTES DE DEPOTS	10 428	8 497

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour Identification

VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.26

RESEAU

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2	0	2	0	1	2	3	1

Date d'arrêté

A	0	0	7

C I B

LC

(en nombre)

RESEAU	31/12/2020	31/12/2019
GUICHET PERMANENT	67	60
GUICHETS PERIODIQUES		
DISTRIBUTEURS/ GUICHIETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	84	84
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER		
BUREAUX DE REPRESENTATION		

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
Visa pour identification

VISA POUR IDENTIFICATION

Annexe 4.27

TABLEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR

ETAT: COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT: SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

2 0 2 0 1 2	3 1	A 0 0 7	
Date d'arrêté	C I B		LC

(en millions de F CFA)

PERSONNEL PROPRE	EFFECTIFS								MASSE SALARIALE							
	ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILES	252	239	3	2	4	-	259	241	5 601	3 992	79	22	526	-	6 206	4 014
TECHNICIENS ET ASSIMILES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGENTS DE MAITRISE	226	214	4	1	-	2	230	217	1 496	1 383	28	5	-	13	1 524	1 401
EMPLOYES ET OUVRIERS	3	-	-	-	-	-	3	-	23	-	-	-	-	-	23	-
TOTAL	481	453	7	3	4	2	492	458	7 120	5 375	107	27	526	13	7 753	5 415

PERSONNEL EXTERIEUR	EFFECTIFS								CHARGES TOTALES
	ETAT DU DECLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		
	M	F	M	F	M	F	M	F	
CADRES ET ASSIMILES									
TECHNICIENS ET ASSIMILES									
AGENTS DE MAITRISE									
EMPLOYES ET OUVRIERS	14	5	2	0	0	0	16	5	64
TOTAL	14	5	2	0	0	0	16	5	64

Grant Thornton Audit
Côte d'Ivoire
visa pour identification

EY
VISA POUR IDENTIFICATION